

PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS A CARACTERE EDUCATIF Périscolaire 2023-2024



LIEUX : GARDERIE COMMUNALE D'AUBIGNOSC
SALLE MONTEBELLE DE VALBELLE

ACCE « LES P'TITES BOUILLES »

84 Rue de la Mairie, 04200 AUBIGNOSC

06 48 33 74 63

lespetitesbouilles04@ccjlvd.fr

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----|
| I. L'organisateur | 2 |
| <i>A/ Situation géographique</i> | 2 |
| <i>B/ Rappel des objectifs du projet éducatif</i> | 2 |
| II. Accueil de loisirs Les P'tites Bouilles..... | 2 |
| <i>A/ Les locaux d'Aubignosc</i> | 2 |
| 1. Locaux | 2 |
| 2. Infrastructure mise à disposition..... | 2 |
| 3. Public accueilli | 2 |
| <i>B/ Les locaux de Valbelle</i> | 2 |
| 1. Les locaux : | 2 |
| 2. Infrastructure mise à disposition..... | 3 |
| 3. Public accueilli | 3 |
| <i>C/ L'équipe</i> | 3 |
| 1. La directrice | 3 |
| 2. La directrice adjointe..... | 4 |
| 3. Les animateurs | 4 |
| <i>D/ Conditions d'accueil</i> | 5 |
| 1. Horaires | 5 |
| 2. Temps de restauration..... | 5 |
| 3. L'accueil d'enfant porteur de handicap et d'enfants à besoins spécifiques..... | 6 |
| <i>E/ Modalités d'inscriptions</i> | 6 |
| <i>F/ Les relations avec les familles</i> | 6 |
| <i>G/ Journée type</i> Que fait l'animateur ? | 7 |
| <i>H/ Les activités proposées</i> | 8 |
| <i>I/ Les objectifs</i> | 8 |
| Objectifs, moyens et évaluation..... | 9 |
| <i>J/ La thématique de l'année 2023-2024</i> | 10 |
| <i>K/ Évaluation globale</i> | 10 |

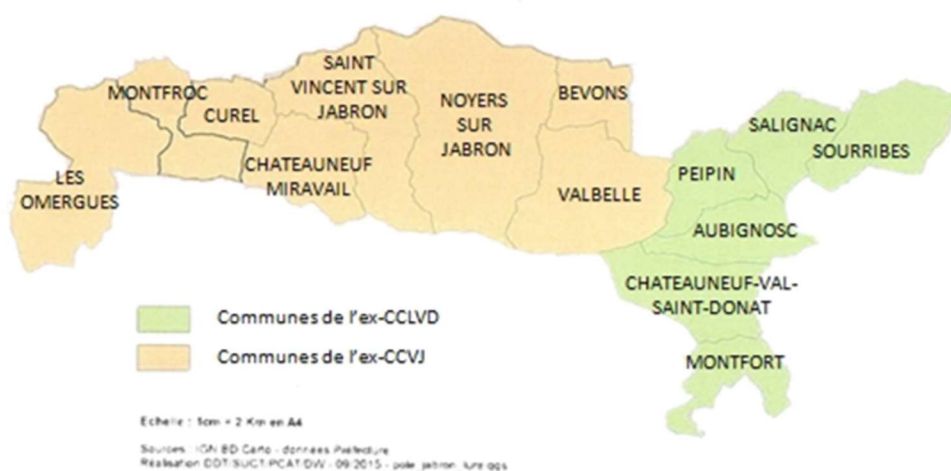


I. L'organisateur

A/ Situation géographique

La communauté de communes est située dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur dans le département des Alpes-de-Haute-Provence (04). Elle regroupe 14 communes :

- Aubignosc
- Bevons
- Châteauneuf-Val-Saint-Donat
- Châteauneuf-Miravail
- Curel
- Montfort
- Montfroc
- Les Omergues
- Peipin
- Noyers
- Salignac
- Sourribes
- Saint Vincent sur Jabron
- Valbelle



La CCJLVD compte 5267 habitants (selon le dernier recensement INSEE - 2017), pour une densité de 17 hab/km².

Le siège se situe sur la commune de Salignac.

La Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance propose à ses habitants deux accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif pendant les vacances scolaires : un à la garderie d'Aubignosc et le deuxième se situe à Valbelle dans la salle polyvalente « Montébelle ». Tous les enfants du territoire peuvent y participer à partir de 3 ans.

B/ Rappel des objectifs du projet éducatif

Le projet éducatif de la CCJLVD s'articule autour de trois grands axes :

- Favoriser le développement et l'épanouissement et le bien-être des enfants
- Développer le lien social, la solidarité et le civisme
- Favoriser l'esprit d'initiative, l'autodiscipline, la responsabilisation



II. Accueil de loisirs Les P'tites Bouilles

A/ Les locaux d'Aubignosc

1. Locaux

L'Accueil Collectif à Caractère Éducatif se déroule à la garderie d'Aubignosc. Nous avons à disposition :

- deux salles dans le bâtiment de la garderie destinées à des enfants de 3 à 5 ans
- une salle d'accueil dans le bâtiment de la garderie
- le hall de l'école
- un coin lecture et détente
- un coin dortoir
- des sanitaires réglementaires pour les plus petits
- des sanitaires pour les plus grands
- des sanitaires adultes
- un restaurant scolaire d'une capacité de 80 personnes
- une cuisine
- une régie pour le matériel
- une cour avec 2 préaux

2. Infrastructure mise à disposition

La commune d'Aubignosc met à disposition le city-stade.

L'Accueil de Loisirs peut disposer des différents équipements de la Communauté de Communes de Jabron Lure Vançon Durance avec une demande faite au préalable vers les mairies concernées.

3. Public accueilli

L'ACCE accueille des enfants de 3 à 13 ans durant les mercredis, les petites vacances scolaires et les vacances d'été. Les enfants inscrits proviennent de différentes communes (Aubignosc, Peipin et communes avoisinantes).

La capacité d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans est de 16, et 12 pour les plus de 6 ans soit 28 enfants maximum.

B/ Les locaux de Valbelle

1. Les locaux :

L'accueil de loisirs se déroule sur la polyvalente de Valbelle : la salle de Montebelle. Cette salle peut être coupée en deux grâce à une paroi amovible.

Nous avons à disposition :

- une cuisine
- deux sanitaires dont un adapté aux plus jeunes
- une cour extérieure
- un parc arboré
- une régie pour le matériel



2. Infrastructure mise à disposition

Nous pouvons bénéficier des infrastructures de la commune : stade, parc public.

3. Public accueilli

L'accueil sur Valbelle est ouvert aux enfants à partir de 3 ans jusqu'à 13 ans. Le site accueille principalement des enfants de la vallée du Jabron.

La capacité d'accueil maximum à Valbelle est de 8 enfants de moins de 6 ans et 12 de plus de 6 ans, soit au maximum 20 enfants.

C/ L'équipe

L'équipe, qui se réunit en amont de l'accueil et de manière régulière pendant l'accueil est composée de :

1. La directrice

Anne SIMONOT, BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, d'Education Populaire et du Sport) mention Loisirs tout public spécialité Animateur et d'un (Brevet d'Etat) d'éducateur sportif option activités équestres.



Son rôle :

- Elle est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Elle est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Elle gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).
- Elle a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Elle associe les parents à la vie du centre.
- Elle détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.

Ses différentes fonctions :

- Gestion financière du budget de fonctionnement
- Gestion administrative : législation, suivi de projet, bilan, inscriptions et régisseur
- Gestion de l'économat
- Gestion du matériel
- Gestion des relations extérieures et de la communication
- Gestion globale de la structure
- Garant de la réglementation : sécurité, hygiène, santé
- Gestion des activités
- Gestion et suivi du projet pédagogique
- Animations ponctuelles
- Gestion du personnel : recrutement, formation, suivi, organigramme



2. La directrice adjointe

Aziza AMAGHNOUJ, titulaire d'un BAFA.

Son rôle :

- Elle travaille en partenariat avec la directrice, elle la seconde dans son action.
- Elle coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet.
- Elle a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs :
- De socialisation qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propre au séjour.
- De transmission des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoir-faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique.
- D'évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart entre le profil de poste et sa mise en pratique.
- Elle est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique.
- Elle a un rôle de formation des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.

Ses fonctions : Les fonctions de la directrice adjointe rejoignent celle de la directrice.

3. Les animateurs

L'équipe d'animateurs est principalement composée d'agents de la CCJLVD. L'encadrement peut varier en fonction du nombre d'enfants inscrits. Dans tous les cas, il est en conformité avec la réglementation (taux d'encadrements légaux, diplômes, ...) en vigueur.

Les taux d'encadrements qui s'appliquent sont :

Un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.

Un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

et

50% de stagiaires BAFA ou équivalent

20% de personnes sans qualification

Leurs rôles :

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à l'équipe des problèmes survenus au cours de la journée (même minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.



Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est présent au moment de l'accueil et du départ.

Ses fonctions¹ :



D/ Conditions d'accueil

1. Horaires

Afin de répondre aux besoins de garde des familles, l'accueil propose des horaires de fonctionnement larges de **07h30 à 18h30**.

Accueil de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Possibilité de venir chercher son enfant entre 11h30-12h et de le ramener entre 13h30-14h.

2. Temps de restauration

Les enfants disposent d'une pause repas d'**1h30**. Les familles qui le souhaitent peuvent venir chercher leurs enfants pour le temps du repas.

Pour le site d'Aubignosc et de Valbelle:

Le prestataire pour les repas est Lou Jas, au prix de 4,40 €. Le déjeuner s'effectue dans la salle réfectoire de la garderie ou la salle Montebelle.

¹ <http://www.jesuissanimateur.fr>



3. L'accueil d'enfants porteurs de handicap et d'enfants à besoins spécifiques

Depuis la loi de 2005, tous les enfants doivent être acceptés au sein d'un accueil collectif pour mineurs.

La CCJLVD met en place les conditions pour accueillir au mieux les enfants porteurs de handicaps. En effet il est possible de mettre en place le dispositif « Accueil Pour Tous » pour la formation du personnel et/ou le renfort d'équipe. Ce dispositif est porté par la CAF et la SDJES.

E/ Modalités d'inscriptions

Les inscriptions se font sur rendez-vous au bureau des P'tites Bouilles situé à la mairie d'Aubignosc.

Les modalités d'inscriptions sont les mêmes pour le péri-scolaire et l'extra-scolaire : toute inscription ne sera définitive que lorsque le dossier de l'enfant sera complet et les jours réservés réglés.

Pour un bon fonctionnement du service et une meilleure continuité dans les animations, les enfants doivent être inscrits au minimum 3 jours durant les semaines de vacances (2 jours minimum si la semaine comprend un jour férié).

Un supplément de 10 € est demandé pour les sorties pour la participation au transport notamment.

Les tarifs des services extrascolaires sont fixés par délibération par le conseil communautaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2023 les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial.

F/ Les relations avec les familles

Les familles sont des partenaires essentiels au bon déroulement de l'accueil !

Dès l'inscription, les familles rencontrent la directrice, aussi bien pour mettre à jour les données administratives que pour instaurer un climat de confiance entre la cellule familiale et l'accueil extra-scolaire.

Chaque jour, les animateurs accueillent l'enfant et sa famille. Le soir, l'équipe pédagogique fait un retour aux parents sur le déroulement de la journée pour chaque enfant.

En cas de souci de discipline particulier, les parents seront informés par l'équipe d'animation puis par la direction. Si cette intervention ne suffit pas, un écrit sera réalisé. En cas de problème de discipline persistant, l'enfant risque une exclusion temporaire ou définitive de l'accueil de loisirs.



De 7h30 à 9h : Arrivée échelonnée des enfants

Arrivée échelonnée des animateurs - Ils accueillent les familles et préparent leurs matériels pédagogiques pour la journée. Propose aux enfants de s'inscrire sur le « qui fait quoi ».

9h15 : Collation

Il distribue la collation avec l'aide des enfants.

9h30 : Éveil / Starter

L'animateur propose différents ateliers de pleine présence ou des petits jeux de mise en route.

09h45-11h30 : Activité

Il propose et anime une activité puis nettoie et range avec les enfants.

11h30 à 12h : Départ des enfants pour le repas

11h45 : Retour au calme / Passage aux toilettes des enfants qui mangent sur place

L'animateur propose une animation : chant, jeux calmes, méditation...

Un animateur reste avec le groupe d'enfants qui part / un animateur part aux toilettes avec le groupe qui mange sur place.

12h : Repas

Il mange avec les enfants et aide les plus jeunes. Il aide au service.

13h15 : Temps calme par groupe / sieste pour les plus jeunes

- quelques minutes SEUL (éventuellement avec un livre, un jeu, un coloriage...)
- activité calme

Il veille à ce que chacun ait droit à son temps calme, seul 15 à 30 minutes, puis propose des animations calmes ; les animateurs jouent avec les enfants et gèrent les départs/ arrivées.

14h30 à 16h : Activité

Il propose et anime une activité puis nettoie et range avec les enfants.

16h00 : Bilan de la journée en groupe

L'animateur met en place des outils d'évaluation.

16h30 : Goûter / Temps de parole

Il met en place le goûter avec les enfants, questionne les enfants sur l'après midi et l'ensemble de la journée, met en place des débats...

17h à 18h30 : Départ échelonné/ jeux libres par groupe

Il fait un retour de la journée passée aux familles ; un animateur joue et/ou surveille les enfants en jeux libres - Départ échelonné des animateurs. Un animateur est responsable de relever le bilan des enfants pour la semaine.



H/ Les activités proposées

Les activités proposées aux enfants sont décidées en équipe lors des réunions de préparation. Un programme d'activité est élaboré et distribué aux familles. Il reste modifiable selon les conditions météorologiques, les effectifs ou d'autres imprévus. Si l'effectif le permet, un groupe de pré-adolescents (10-13 ans) sera constitué. Dans ce groupe, les enfants participent à l'élaboration du programme d'activité.

Les activités peuvent notamment être créatives, cognitives, sportives et/ou culturelles et sont choisies en fonction des profils et des besoins des enfants. Afin de rendre les enfants acteurs de leurs loisirs, ils sont parfois amenés à participer au choix des activités.

Dans le cadre de l'accueil collectifs de mineurs, les enfants peuvent être amenés à pratiquer des activités physiques, c'est pourquoi une tenue décontractée est recommandée.

Dans le cadre des activités aquatiques, le quota d'encadrement dans l'eau est un animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans. Les jeux aquatiques se pratiqueront sous la surveillance d'un maître-nageur ou d'un surveillant baignade.

Pour la pratique/l'initiation de sports à risques, elle se pratiquera avec un professionnel diplômé d'État ou à la fédération française du sport pratiqué.

I/ Les objectifs

L'accueil Les P'tites Bouilles est un accueil collectif à caractère éducatif (ACCE).

Le projet éducatif de la communauté de communes est orienté vers :

- la solidarité et le civisme,
- la responsabilisation et l'esprit d'initiative,
- l'épanouissement et le bien-être de l'enfant.

Nous avons travaillé avec l'équipe d'animation sur ces objectifs éducatifs afin de les décliner en objectifs généraux et opérationnels.

Afin de les rendre lisible aux yeux de tous, l'équipe d'animation a mis en place les « arbres pédagogiques ». Chaque enfant viendra afficher sa brique avec le nom de l'activité ou du moment de la journée préféré(e) sur la tour pédagogique qui lui semble la plus pertinente.



Objectifs, moyens

| Objectifs gén. | Objectifs opérationnels | Actions | Cornet de glace |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| S'ouvrir à la culture | Eveiller sa curiosité Découvrir de nouvelles choses | L'animateur favorise la curiosité de l'enfant vis-à-vis du patrimoine, du sport et de la littérature. | J'ai découvert... |
| Améliorer l'estime de soi | Participer / Se rendre compte de ses capacités | L'animateur permet à l'enfant de faire seul, valorise et invite à parler de ce qu'il a fait. | J'ai réussi à... |
| Renforcer la cohésion du groupe | S'entraider/coopérer | L'animateur propose des situations favorables à l'entraide, tant dans la vie quotidienne que dans les activités. | J'ai aidé à... |

Évaluation

Les mercredis l'évaluation se fait sous forme de conseil d'enfant lors d'un échange entre les animateurs et les enfants.

Pendant les vacances, chaque jour, les enfants vont devoir indiquer :

- une chose qu'ils ont découverte
- une chose qu'ils ont réussie
- une chose pour laquelle ils ont aidé

Ainsi, les animateurs seront attentifs aux retours des enfants et ils feront tout particulièrement attentions au(x) domaine(s) qui leur pose(nt) problème. Si les enfants ont du mal à citer une chose dans chaque catégorie, il faudra prioriser l'objectif pédagogique lié à cette catégorie.

J/ La thématique de l'année 2023

Depuis l'été 2022 l'équipe pédagogique désire porter la curiosité des enfants sur la culture. En effet, il nous semble important dans notre contexte social actuel de sensibiliser les enfants aux enjeux culturels, d'autant plus que nous sommes dans une zone rurale où l'accès à la culture peut être difficile. La situation sanitaire de ces dernières années n'a pas aidé.

En conséquence, cette nouvelle année sera placée sous le signe du sport, de la littérature et du patrimoine. Ce sera l'occasion pour les jeunes de découvrir de nouveaux sports peu ou pas connus tels que l'escrime, l'équitation, la boxe française ou la natation. Toutes ces découvertes et ces nouvelles expériences viendront alimenter les rencontres intergénérationnelles qui seront proposées aux enfants une fois par mois lors des mercredis. L'année sera ponctuée par quelques sorties culturelles qui permettront aux enfants de voir ce qui se passe « hors les murs ».

Ces échanges intergénérationnels donneront lieu à l'édition d'un livre/recueil écrit et illustré par les enfants et les résidents de l'HEPAD de Peipin.



Devenir curieux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et y être acteur et actif.

K/ Évaluation globale

Régulièrement, l'équipe pédagogique fait un retour sur les journées passées pour identifier les points forts et les points faibles à travailler dès le mois suivant. Dans cet objectif, l'équipe se réunira régulièrement pendant l'année et encore plus régulièrement pendant les vacances.

Les temps de réunion sont des moments clé pour faire le bilan.

En fin de centre, un bilan écrit est fait pour communiquer sur les points importants, les moments forts de l'accueil et les points à travailler pour que la prochaine équipe des prochaines vacances soit encore plus à l'écoute des besoins des enfants et des parents. Ce bilan est fait à partir du projet pédagogique. Il est à la base de notre travail quotidien.

Les indicateurs retenus sont les suivants :

Quantitatifs :

- Fréquentation de l'accueil de loisirs
- Nombre d'ateliers proposés
- Chiffrage des dépenses et recettes

Qualitatifs :

- Bilan réalisé auprès des enfants (ressenti du séjour, implication des enfants, renouvellement et satisfaction des activités proposées, retours faits sur les arbres pédagogiques)
- Bilan des animateurs (aboutissement des projets, valorisation des projets, atteinte des objectifs pédagogiques, ressenti du séjour)

